



Faits saillants du budget 2026



QUALITÉ, VITALITÉ, PERFORMANCE



Mot du maire



Chères Pauloises et chers Paulois,

En cette première année de mandat, votre nouveau conseil municipal a travaillé avec détermination afin de limiter l'impact des nombreuses augmentations de coûts sur votre portefeuille. Nous avons fait de la rigueur budgétaire une priorité, tout en poursuivant le développement des projets déjà amorcés sur notre territoire et en maintenant la qualité des services auxquels vous êtes attachés.

Notre objectif demeure clair : assurer une gestion responsable qui répond à vos besoins, tout en préparant l'avenir de Saint-Paul. Merci de votre confiance et de votre engagement envers notre communauté.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je dépose, au nom du conseil municipal, le budget 2026.

Marc Pelletier
Maire de Saint-Paul



Environnement et développement durable

- En 2026, une deuxième phase de développement sera mise en place au **jardin communautaire**. Une zone réservée sera aménagée pour la location de jardinetts. De plus, des **bacs à jardin** seront installés pour les jeunes du camp de jour.
- Les **bandes riveraines** de chaque côté de la passerelle Philippe-Ducharme seront réaménagées de manière à favoriser la faune et la flore du milieu riverain.
- Dans le quartier des Berges de l'Île Vessot, le travail de réaménagement des **noues végétalisées** continuera afin de permettre la rétention des eaux pluviales.
- Des **arbres seront ajoutés** le long de la piste cyclable sur le chemin Delangis pour réduire les îlots de chaleur et créer de meilleures conditions pour les utilisateurs.
- **Des aménagements paysagers résilients** seront mis en place au parc Chevrette, près du nouveau bassin de rétention.
- Des **arbres seront plantés au parc canin** pour créer des zones d'ombre.

Au total, ce sont **des investissements supplémentaires de plus de 67 000 \$** pour financer des projets d'environnement et de développement durable.



Entretien de nos réseaux d'aqueduc et d'égout

Différents projets seront réalisés en 2026 pour entretenir notre **réseau d'aqueduc**, selon les recommandations établies dans le plan directeur d'aqueduc :

- **Ajout d'un débitmètre d'eau potable** pour un montant total de 120 000 \$ qui proviendra du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ).
- **Réfection de la conduite d'aqueduc sous l'intersection des routes 158 et 343** pour un montant total de 300 000 \$ qui proviendra également du TECQ.
- **Réduction du débit des jeux d'eau du parc Amyot** afin de réduire de 50 % la consommation en eau.
- **Opération de rinçage d'aqueduc** afin de nettoyer les conduites et équipements, prolongeant ainsi leur durée de vie.

Concernant notre **réseau d'égout**, deux actions seront entreprises, soit **l'installation d'un clapet antiretour** au poste de pompage Industrie et **l'inspection par caméra des réseaux des places Versailles et Morin**, pour un montant total de 80 000 \$ qui proviendra également du TECQ.



Gestion des eaux pluviales

En 2026, la Municipalité continue d'entreprendre des actions visant à répondre aux impacts des débordements du ruisseau Saint-Pierre qui peuvent survenir :

- **Réfection des fossés du secteur place Versailles** selon les profils suggérés par notre modélisation d'optimisation du réseau pluvial
- Mandat d'heures en ingénierie pour continuer **d'analyser diverses pistes d'amélioration de la résilience de nos réseaux** ainsi que pour **l'ingénierie de cours d'eau**
- Poursuite du mandat de **modélisation du ruisseau Saint-Pierre**
- Amélioration du **drainage des pistes cyclables** du secteur des berges de l'Île Vessot

Au total, ce sont **des investissements supplémentaires de 120 000 \$** qui sont ajoutés au budget pour la gestion des eaux pluviales dont certains coûts pourront être subventionnés par le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et le Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI).



Loisirs et culture

- Étant donné l'achalandage qui continue d'augmenter à la bibliothèque Fernande-Richard et que le manque d'espace commence à se faire sentir, un mandat sera octroyé afin de **réaliser une étude de faisabilité et une évaluation des coûts pour procéder éventuellement à un agrandissement.**
- Maintenant dotée d'un plan directeur des parcs et espaces verts, la Municipalité procédera à des **consultations citoyennes pour cibler les actions à entreprendre pour améliorer les divers parcs municipaux**, particulièrement dans les parcs en milieux ruraux.
- La **bibliothèque en plein air** bonifiera son offre cette année en étant « en mouvement » grâce à **un vélo-remorque**. Ainsi, cette dernière pourra se déplacer pour aller à la rencontre des gens.
- **L'inauguration de notre nouveau parc de planches à roulettes et piste à vagues (pumptrack)** se fera au printemps 2026 et une programmation spéciale sera offerte pour l'occasion.



Investissements dans les infrastructures de loisirs et autres

- Maintenant que la phase 1 est terminée, le **projet d'aménagement du parc des Tourelles** se poursuivra en 2026 pour débiter la construction de la phase 2 à l'automne. Ce projet est financé en grande partie par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).
- De **nouvelles pistes multifonctionnelles** seront aménagées dans le quartier des cours du Ruisseau phase 2 afin de relier la passerelle Philippe-Ducharme à la rue René et de construire un lien jusqu'à l'intersection avec la rue des Tourelles.
- Des sommes seront également investies pour le **maintien des actifs de la Municipalité en effectuant des travaux et améliorations**, notamment au Centre communautaire Jeannette-Laviolette ainsi qu'au Pavillon du parc Amyot.
- Un **réseau de Wi-Fi public** sera mis en place au parc Amyot.
- En 2026, la Municipalité poursuivra le déploiement de son plan directeur de signalétique avec **l'aménagement de stèles d'entrées de ville** ainsi que d'autres éléments.



Investissements dans les infrastructures des réseaux routiers, pluviaux, d'aqueduc et d'égout

- **Réfection du chemin Saint-Jacques** (portion rurale) dont les coûts sont en majorité couverts par le Programme d'aide à la voirie locale, soit 1 167 000 \$, et le résiduel est réparti entre la Municipalité de Saint-Paul, environ 300 000 \$, et Village Saint-Pierre.
- Avec la taxe d'amélioration des réseaux routiers ainsi que des sommes provenant du Programme d'aide à la voirie locale, **d'autres rues et chemins seront refaits en 2026** pour garder notre réseau routier en bon état. Au total, ce sera un montant de plus de 500 000 \$ qui sera investi.
- Un **mandat de rapiéçage d'asphalte et de réparations majeures du réseau routier** sera également octroyé pour améliorer l'état de rues et routes nécessitant cette intervention, au montant total de 100 000 \$.



Participation citoyenne

- Après le succès du **projet pilote de budget participatif** en 2025, ce dernier sera à nouveau lancé en 2026. Une somme de 25 000 \$ a été réservée pour la réalisation d'un ou de projet(s) proposé(s) par des citoyen/nes de Saint-Paul.
- Pour une 3^e année consécutive, la Municipalité continuera de soutenir les projets du **conseil d'élèves** de l'école Vert-Demain.



Budget 2026

- Dans sa globalité, le budget 2026 présente des revenus et des dépenses équilibrés de **12 984 893 \$**, comparativement à **11 871 472 \$** en 2025, soit une augmentation de **1 113 421 \$** à laquelle s'ajoute un montant de 205 500 \$ affecté au remboursement du fonds de roulement.
- Malgré des hausses importantes de coûts, le conseil municipal, en collaboration avec l'administration, a réussi à les absorber dans le budget existant. Parmi ces augmentations :
 - 99 % du contrat de déneigement
 - 4 % de notre quotepart à la MRC de Joliette
 - 4 % de celle de la Sûreté du Québec
 - 3,2 % du Service de prévention des incendies
- Grâce à une légère hausse globale du budget, plusieurs objectifs ont pu être atteints :
 - Poursuivre les investissements dans la gestion des réseaux pluviaux
 - Maintenir un entretien rigoureux des infrastructures et des parcs
 - Limiter la hausse de la taxation pour les immeubles de moins de 6 logements sous l'inflation
- En excluant l'appropriation pour le déneigement, pour soutenir ces actions, un montant de 475 000 \$ provenant des surplus municipaux sera injecté dans le budget 2026 (comparativement à 1 000 000 \$ en 2022, soit 11,4 % du budget). Cette année, cette appropriation représente seulement 3,66 % du budget total et servira principalement à l'entretien et au maintien des infrastructures de voirie.



Budget 2026 – Taxe foncière générale

- Pour le conseil municipal, chaque nouveau budget doit concilier qualité des services et capacité de payer des contribuables.
- Nous vous présentons donc un budget 2026 où les taux de la taxe foncière ont été ajustés de la façon suivante (par 100 \$ d'évaluation) :

	Unifamiliale et immeubles de 5 logement et moins Agricole	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels et industriels
2026	0,466 \$	0,699 \$	0,699 \$
2025	0,451 \$	0,601 \$	0,631 \$



Taxe destinée à la Sûreté du Québec et à l'amélioration du réseau routier

- Depuis 2020, nous présentons, indépendamment de la taxe foncière générale, le taux de taxation des services de la Sûreté du Québec pour l'année courante. En 2026, ce taux a été fixé à **0,096 \$ / 100 \$ d'évaluation** comparativement à **0,094 \$ en 2025**.
- En ce qui concerne la taxation sur l'amélioration du réseau routier, celle-ci a été maintenue à **0,044 \$ / 100 \$ d'évaluation**, comme en 2025.
- Au cours des dernières années, plusieurs rues et chemins ont pu bénéficier de ce programme spécifique à Saint-Paul. Nous n'avons qu'à penser à certaines sections des chemins Cyrille-Beaudry, Forest et Guilbault, des rues Évangéline, Guibord et Loranger, ou, plus récemment, des chemins du Vieux-Moulin et Saint-Jean ainsi que de la rue Renaud.



Tarifs de compensation eau, égout et éclairage

- Annuellement, nous révisons les tarifs de compensation pour les propriétés desservies par l'aqueduc, les égouts sanitaires et l'éclairage des rues. Ces tarifs sont imposés afin d'assurer la pérennité de nos équipements. À ce titre, les tarifications pour ces compensations seront les suivantes pour 2026 :

Eau (desservie par l'aqueduc municipal)	Tarif passe de 205 \$ à 190 \$
Égout	Tarif passe de 135 \$ à 150 \$
Éclairage – secteur urbain	Tarif maintenu à 25 \$
Éclairage – secteur 3 ^e Rue Ouest	Tarif maintenu à 25 \$
Éclairage – secteur du chemin Delangis	Tarif passe de 300 \$ à 400 \$
Éclairage – rue Renaud	Tarif maintenu à 25 \$



Tarifs de compensation des ordures et des collectes sélectives

Étant donné que la collecte de récupération est maintenant gérée par Éco Entreprises Québec, les frais ne sont plus imputés au budget de la Municipalité, cependant, les redevances générées par cette collecte ne sont plus remises non plus à la Municipalité. Ce changement a permis une baisse des tarifs qui s'applique cette année. Ainsi pour 2026, les taux suivants s'appliqueront :

1 à 5 unité(s) de logement	Tarif passe de 137 \$ à 133 \$
6 unités de logement et plus	Tarif passe de 100 \$ à 95 \$

Appropriation du surplus libre non affecté

Pour atténuer l'impact de la hausse du contrat de déneigement, le conseil municipal a décidé d'utiliser une partie du surplus libre. Ainsi, 750 000 \$ provenant du surplus non affecté seront injectés dans le budget 2026, dont 274 379 \$ spécifiquement pour le déneigement.





Plan triennal en immobilisations 2026-2027-2028

- L'adoption d'un plan triennal en immobilisations permet à la Municipalité de projeter ses investissements sur un horizon de trois ans.
- Pour 2026, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à **8 105 300 \$**, dont 80 % sont financés par différents programmes de subventions. Au final, la Municipalité investira seulement 1 566 617 \$ du total de cette somme. Les projets majeurs sont le début de la construction de la phase 2 du parc des Tourelles et les travaux de réfection du réseau routier.
- En 2027, bien que les investissements se poursuivront pour la réalisation du projet d'aménagement du parc des Tourelles, la Municipalité investira également dans la mise à niveau des autres parcs municipaux sur le territoire. Aussi, il est prévu d'investir afin de consolider et d'assurer l'entretien de nos infrastructures, plus précisément nos réseaux pluviaux, d'aqueduc, d'égout, ainsi que nos routes, et afin d'améliorer la résilience de la Municipalité envers les changements climatiques.



En conclusion

Ce budget témoigne de notre volonté de conjuguer prudence et vision. Malgré un contexte marqué par des hausses de coûts, nous avons travaillé à en réduire l'impact sur les finances des citoyens, tout en poursuivant le développement des projets essentiels à la vitalité de notre communauté et en préservant la qualité des services municipaux. Il reflète l'engagement du conseil à répondre aux attentes de la population et à bâtir un avenir durable pour Saint-Paul.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de l'administration municipale ainsi que mes collègues conseillers pour leur collaboration et leur dévouement dans l'élaboration de ce budget.

Marc Pelletier
Maire de Saint-Paul